

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°9 du 7 mars 2008**

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°9

**CIRCULAIRE N° 845/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO**

modifiant la circulaire n° 8651/DEF/CoFAT/DEF/BCF/FI/SO du 24 juin 2004 relative à la préparation et à l'épreuve d'accès au deuxième niveau du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre du domaine de spécialité « musique ».

*Du 29 janvier 2008*

COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE : *division formation ; bureau continuum de la formation.*

**CIRCULAIRE N° 845/DEF/CoFAT/DF/BCF/FI/SO modifiant la circulaire n° 8651/DEF/CoFAT/DEF/BCF/FI/SO du 24 juin 2004 relative à la préparation et à l'épreuve d'accès au deuxième niveau du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre du domaine de spécialité « musique ».**

*Du 29 janvier 2008*

NOR D E F T 0 8 5 0 1 2 3 C

---

*Précédent Modificatif :*

Circulaire n° 9392/CoFAT/DF/BCF/FI/SO du 10 octobre 2007 (BOC N°33 du 21 décembre 2007, texte 15.).

*Texte modifié :*

Circulaire n° 8651/DEF/COFAT/DEF/BCF/FI/SO du 24 juin 2004 (BOC, 2004, p. 3912. ; BOEM 763.2.17.3) modifiée.

*Référence de publication :* BOC N°9 du 7 mars 2008, texte 9.

---

La circulaire n° 8651/DEF/CoFAT/DE/BFG/FI/S/OFF du 24 juin 2004 est modifiée comme suit :

1. Point 2.3.3. « Connaissances à acquérir ».

Au lieu de :

« *Dossier du mois* :

- les relations internationales de 1945 à nos jours ;
- l'organisation géographique du monde ;
- qu'est-ce que la mondialisation ;
- comment la puissance diplomatique et militaire française s'exprime-t-elle dans le monde ;
- la vie politique en France : la France dispose-t-elle d'un régime présidentiel ;
- les mutations de la société française.

*Les grands ensembles mondiaux :*

- l'union européenne ;
- l'Europe centrale et orientale ;
- le Proche-Orient ;
- l'Afrique subsaharienne ;

- l'Asie ;
- les Amériques. »

Lire :

« *Les grands ensembles mondiaux* :

- l'Afrique ;
- l'Asie ;
- les Amériques ;
- le Proche-Orient ;
- l'Europe de l'est.

*Les dossiers du mois* :

- les relations internationales depuis 1989 ;
- les grandes instances : ONU, OTAN, Union européenne (Défense) ;
- le terrorisme international ;
- l'édification de l'Union européenne ;
- la France dans le monde ;
- société et vie politique en France. »

2. Point 2.3.4. « Exécution et notation des devoirs en cours de préparation ».

Remplacer l'alinéa par l'alinéa suivant :

« Les travaux mensuels sont adressés à l'ENSOA le 25 du mois, qui corrige tous les devoirs sauf l'examen blanc (6e envoi) corrigé au sein de la formation d'emploi. Les candidats absents au moment de l'envoi par la formation d'emploi envoient leurs devoirs directement. Les candidats doivent effectuer un devoir comprenant sept questions simples, notées chacune sur 1 point. Ils doivent également dissenter sur un sujet conformément à la méthode. Cet exercice est noté sur 13 points (forme sur 6, fond sur 7).

3. Point 3.1.1. « L'unité de valeur formation générale du domaine de spécialités « musique » ».

Remplacer le deuxième alinéa par l'alinéa suivant :

« Le contrôle d'aptitude physique comporte un 3000 mètres, un 100 mètres natation (sans distinction de techniques de nage), un grimper de corde de 10 mètres, avec bras et jambes, et une marche-course de 8 kilomètres. L'épreuve de tir au PA comprend un tir d'accoutumance de deux cartouches, puis deux tirs. Le résultat du meilleur tir constitue la note de l'épreuve de tir. »

4. ANNEXE IV. « NATURE ET COTATION DE L'ÉPREUVE D'ACCÈS AU DEUXIÈME NIVEAU ».

4.1.

Au lieu de :

Évaluations.	Coefficients.		Notes éliminatoires.	Nature des épreuves.	Observations.
	Global.	Particulier.			
E1. Grands problèmes contemporains.	20		<= 5	Une question de cours, demandant un développement notée sur 15.  Cinq questions notées chacune sur 1 point.	Durée : 4 heures.  Pour la question de cours, les candidats disposent de documents.

Lire :

Évaluations.	Coefficients.		Notes éliminatoires.	Nature des épreuves.	Observations.
	Global.	Particulier.			
E 1 . G r a n d s p r o b l è m e s contemporains.	20		<= 5	Une question de cours, demandant un développement notée sur 13.  Sept questions notées chacune sur 1 point.	Durée : 4 heures.  Pour la question à développer les candidats disposent d'une documentation adaptée au sujet.

4.2. Remplacer le renvoi (1) par le renvoi (1) suivant :

« (1) Conditions d'exécution de l'épreuve de tir : les candidats exécutent un tir d'accoutumance au PA de deux cartouches. L'épreuve est ensuite exécutée à deux reprises. Le meilleur résultat des deux tirs constitue la note de l'épreuve de tir de l'évaluation E 3 (si le candidat obtient 20 au premier tir, il n'est pas nécessaire de le faire retirer). »

*Le général de corps d'armée,  
commandant de la formation de l'armée de terre,*

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.